AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par le soussigné, Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que le règlement :

Règlement 2017-496-5 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2017-496 afin d'augmenter certains frais relatifs à l'étude d'une demande de permis ou de certificats d'autorisation et de prévoir une tarification pour l'obtention d'un document d'information concernant l'installation septique desservant un bâtiment

Ayant été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 16 août 2023 est en vigueur.

Ce règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488, route Principale à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail soit de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi ou sur le site web de la Municipalité.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 28e jour d'août 2023

Ron Kelley
Directeur générale et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 28e jour d'août 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 28e jour d'août 2023.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier